

Groupe de travail sur

la formation aux métiers de santé publique

Le développement, depuis deux ans, de nouveaux enseignements universitaires dans les sciences sanitaires et sociales a conduit le Haut Comité de la santé publique à confier à un groupe de travail le soin de faire le point sur la formation aux métiers de santé publique. Comprenant des enseignants (universitaires et professionnels), des professionnels et des représentants des administrations concernées (enseignement supérieur, santé), ce groupe de travail s'est réuni cinq fois au cours du printemps 1994, sous la présidence d'un universitaire en santé publique et du directeur de l'École nationale de santé publique. Il s'est efforcé d'examiner les principaux problèmes soulevés par cette formation : origine

du recrutement des étudiants, contenu des enseignements et débouchés : demandes de contenu de la part des professionnels à partir de leurs domaines d'intervention (administrations de l'État, de l'Assurance maladie, des collectivités locales, santé et travail, environnement et santé...) ; articulations entre formation initiale et continue, universités et écoles professionnelles. Des auditions de responsables de formations professionnelles et de formations universitaires, de professionnels, d'étudiants (internes de santé publique) ont été pratiquées. Des conclusions ont pu être avancées dès maintenant, elles seront remises dans le rapport du groupe de travail à l'automne. ■

Jean-Claude Henrard

Remise des

prix Robert Debré et Michel Fontan

Une nombreuse assistance entourait les lauréats des prix Robert Debré et Michel Fontan : parents, amis, professionnels de la santé, membres du Haut Comité et de la Commission alcool et santé publique, lors de la remise des prix qui s'est déroulée à la maison de la Chimie à Paris, dans l'après-midi du lundi 20 juin 1994.

M. le P^r Dominique Bertrand, conseiller technique auprès du ministre délégué à la Santé, représentait M. Douste-Blazy lors de cette cérémonie. Accueilli par le P^r Philippe-Jean Parquet, président de la Commission alcool et santé publique, il a rappelé l'intérêt du gouvernement pour les problèmes liés aux conduites d'alcoolisation, tout en déplorant que le Parlement ait persisté dans sa volonté d'assouplir les dispositions de la loi Évin concernant l'affichage.

Après la présentation des travaux par les membres du jury et la remise des Prix aux lauréats venait une représentation théâtrale « Gare aux lunes » qui était en soi une innovation et qui a reçu un accueil chaleureux de la part des invités.

Le D^r Hispard, médecin responsable du centre d'alcoologie « Cap XIV », a assuré la production de cette pièce, adaptation de textes élaborés collectivement en atelier d'écriture thérapeutique d'alcoologie.

Pour mémoire, le prix Robert Debré récompense des travaux portant sur un aspect nouveau du problème de l'alcool, l'alcoolisation et l'alcoolisme. Le prix Michel Fontan, quant à lui, récompense des travaux représentant une approche originale de l'alcoologie dans sa relation avec les pratiques sociales et éducatives. ■